



## **Salaires minimums par (sous-)commission paritaire**

### **Commission paritaire 3190100: établissements et services d'éducation et d'hébergement de la communauté flamande**

Situation au 03/12/2019 (Dernière adaptation 02/08/2018)

Voir les Sous-secteurs 3190101 jusqu'à 3190104. Le document concernant le champs de compétence est consultable [ici](#).